

Les dernières campagnes de Pierre II : comte de Savoie en Valais et en Suisse

Autor(en): **Berchem, Victor van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-15321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LES DERNIÈRES CAMPAGNES DE PIERRE II

COMTE DE SAVOIE

EN VALAIS ET EN SUISSE

(Suite.)

Lorsqu'au début de 1265 Pierre II eut regagné ses Etats, ce fut la situation du Valais qui réclama d'abord son attention. L'évêque Henri de Rarogne venait de dévaster le territoire savoyard : en février, les Valaisans tenaient assiégé le petit château de Brignon, qui s'élevait dans la vallée de Nendaz, en face de Conthey. Construit ou remis en état par les ordres de Pierre ¹, ce château couvrait la frontière savoyarde sur la rive gauche du Rhône. Pour le sauver, le comte n'hésita pas à faire campagne malgré la saison peu favorable ; convoquant ses vassaux jusqu'en Savoie et en Maurienne ², il pénétra dans la vallée du Rhône et força les

¹ Gremaud, *Ch. Sédunoises*, n^o 57 (*loc. cit.*, p. 440) ; Wurstemberger, n^o 644 et 742 a. La destruction du château de Brignon fut l'œuvre des Savoyards eux-mêmes, ainsi qu'on le verra plus loin.

² Turin, *Montmélian*, 24 juin 1264-23 juin 1265 : Des messagers portent les « litteras mandamenti secunde quavalcate ad eundum in Valesio », à l'évêque de Maurienne, aux châteaux de Conflans et de La Rochette, à Pierre de Puy (Puygros près Chambéry ?). Le bailli de Savoie prit part pendant quinze jours à la cavalcade du Valais « que fit in quadragesima », accompagné de deux *equi cooperti* et de deux autres cavaliers dont un arbalétrier ; il y remit à son maître une somme de 60 livres. — Nous avons cherché à combiner les données des comptes savoyards,

assiégeants de Brignon à la retraite ¹. Il était encore en Valais lorsque la nouvelle de la mort de sa sœur Béatrice, comtesse de Provence, lui parvint ². Des deux côtés le besoin de la paix se faisait sentir. Le 27 février, Pierre II et l'évêque de Sion signèrent un compromis par lequel ils remettaient à quatre arbitres le règlement de leurs différends et s'engageaient à observer une trêve jusqu'à la fête de Pâques de l'année suivante (28 mars 1266) ³.

Vers la fin de mars (1265), Pierre revint en Valais et séjourna assez longtemps à Saillon et à Conthey, puis à Martigny ⁴. Aucune paix définitive n'étant intervenue avec l'évêque, il s'occupa sans doute à mettre en meilleur état de défense ces trois châteaux, principaux points d'appui de son autorité en Valais ⁵. En prévision d'une guerre imminente sur le plateau suisse, il devait se garder contre une offensive possible des Valaisans. Il y réussit pleinement.

Ce fut au printemps, en mai ou au plus tard en juin, que

sans nous dissimuler que la chronologie adoptée par nous n'est pas à l'abri de toute discussion. C'est ainsi que les articles du compte de Montmélian que nous avons rapportés à la cavalcade d'août 1264, pourraient aussi l'être à celle de février 1265, il faudrait alors admettre que, malgré le compromis du 27 février dont il va être parlé, Pierre II fit une seconde expédition en Valais en mars-avril 1265.

¹ Turin, *Saillon* (receveur), compte « de veteri blado » : « In pane furneaco contra adventum domini quando admovit [amovit ?] obsidionem de Brignon. »

² Turin, *Montmélian*, 1264-1265 : « Item cuidam garcioni qui portavit domino comiti in Valesio litteras de morte domine comitisse Provincie, IIII s. » Suivant Pingon, *Sabaudia historiae libri XII* (ms. aux Arch. d'Etat, à Turin) f^o 220 v^o, le testament de la comtesse fut publié après sa mort par l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble, le 2 mars 1265.

³ Gremaud, *Documents*, n^o 710. Cette pièce est de 1265 et non de 1266, car l'un des quatre arbitres, le vidomne de Sion Jocelin, est mort avant le 15 juillet 1265, *ibid.*, n^o 717.

⁴ Turin, *Saillon* (receveur), compte « de veteri blado » : à Saillon et Conthey, du 22 mars au 4 avril ; à Martigny, dans la semaine après Pâques (5-12 avril 1265).

⁵ Turin, *Chillon*, 2 févr.-24 nov. 1266 : plusieurs maîtres charpentiers sont à l'œuvre dans les châteaux valaisans ; l'un deux au moins, Guillaume d'Æseler, travaillait déjà à Conthey en 1265.

les hostilités s'ouvrirent à la frontière du pays de Vaud. A ce moment le bailli de Savoie, Geoffroi d'Ameysin, fait porter de tous côtés les lettres que le comte adresse à ses vassaux pour les inviter à le suivre dans sa « cavalcade en Vaud »¹. Quittant Chillon, sa résidence habituelle pendant les dernières années de sa vie², Pierre s'était mis en route vers le nord. Le 23 mai, il est au château de Romont; il y signe, avec un représentant de la ville d'Asti, une convention pour la garantie réciproque de la sécurité des routes qui conduisaient à travers la plaine du Piémont, et de Rivoli jusqu'à Lyon³. Le 27, on le trouve à Morat. Entouré de quelques-uns de ses vassaux du pays de Vaud, il reçoit l'hommage de Rodolphe de Neuchâtel-Nidau pour le château et la seigneurie de Cerlier, près du lac de Biemme⁴. Et ce qui donne une réelle valeur politique à cet acte, c'est que le jeune seigneur agit en présence et par l'autorité de son oncle et tuteur, l'évêque Henri de Bâle, qui, dès le début de l'année, avait pris une attitude nettement hostile à Rodolphe de Habsbourg dans un conflit entre la ville de Mulhouse et l'évêque de Strasbourg⁵.

¹ Turin, *Montmélian*, 1264-1265 : « Item cuidam alii [noncio] qui portavit Rodulpho de Interfontibus litteras domini comitis ut ipse iret in quavalcata sua in Vuauo, III d. » Un autre messenger va dans le même but à Aiguebelle ; un autre dans le Grésivaudan, « per diversa loca ubi erant feudarii domini comitis » ; un autre « apud Podium Gauterii et apud Puteum et apud Chamosset et apud Montem Chabodi ».

² Turin, *Chillon*, 2 févr.-24 nov. 1266 : le châtelain explique le maigre produit des prés du seigneur, pendant l'année courante et celle d'avant, « eo quod equi domini commederunt in magna parte de dicto feno in herba ». Voir aussi le compte de l'année 1267 et les comptes de Montmélian. Depuis son retour en Savoie, la comtesse Marguerite de Kibourg résidait aussi habituellement à Chillon.

³ Wurstemberger, t. IV, nos 685, 685 a et b.

⁴ *Fontes rer. bern.*, t. II, n° 584. « Datum et actum Murati, in superiori aula comitis Sabaudie. » Témoins : Ulric sire d'Aarberg, oncle de Rodolphe, Guillaume de Corbières, Guillaume de Pont, Antelme de Billens et Hugues de Palésieux, chevaliers.

⁵ Redlich-Steinacker, *Regesta habsburgica*, 1^{re} part. (Innsbruck, 1905), nos 384, 402, 408 ; Redlich, ouvr. cité, p. 108, n. 2.

Ni le but exact ni les résultats de l'expédition entreprise à cette époque par le comte de Savoie ne sont connus. Un document de l'automne suivant (27 octobre) nous apprend que la guerre régnait alors « entre le comte de Savoie et le comte Rodolphe de Habsbourg, entre le comte de Savoie et la ville de Fribourg, enfin entre la ville de Berne et Aimon, sire de Montagny¹ ». Sans doute que les adversaires en présence étaient déjà les mêmes au printemps : dans un camp, Pierre II avec ses nombreux vassaux et la ville de Berne ; dans l'autre, Rodolphe de Habsbourg, Fribourg et le sire de Montagny, qui s'était détaché du parti savoyard. Deux actes de même nature offrent un indice de la participation effective des Bernois à la lutte, peut-être aussi des régions où leur activité militaire se déploya. Le 2 mai, la ville prend sous sa protection et reçoit dans sa combourgeoisie les gens et les biens de la prévôté d'Interlaken, qui se plaignait des dégâts commis par les Bernois dans les terres qu'elle possédait près du pont de Berne et à Muri² ; le 19 août, Berne accorde aux mêmes conditions sa combourgeoisie à l'abbesse et aux sœurs du couvent cistercien de la Maigrauge, aux portes de Fribourg³.

Quant à Rodolphe de Habsbourg, on ignore à quel moment de l'année il entra personnellement en campagne. Dès le début, grâce à l'autorité que lui donnait son rôle de défenseur de la seigneurie de son défunt cousin Hartmann le jeune, comte de Kibourg, il se rendit maître de la ville de Bourgdorf, centre de cette seigneurie, avec la connivence de quelques bourgeois.⁴ Cette place lui assurant une solide base

¹ *Fontes rer. bern.*, t. II, n° 589.

² *Ibid.*, n° 583. Muri est à peu près à égale distance de Berne et de Belp, seigneurie du sire de Montagny, avec lequel les Bernois étaient en guerre. Les Montagny étaient aussi possessionnés à Muri.

³ *Ibid.*, n° 586.

⁴ D'après un fragment des annales de Colmar, impr. *ibid.*, n° 590.

d'opération, il guerroya probablement contre Berne¹, mais ici encore, le détail des événements n'est pas connu. On sait seulement qu'au mois d'octobre, Rodolphe fut en mesure de marcher sur Fribourg. Il occupa cette ville, qui n'avait pas cessé, depuis le traité de protectorat de janvier 1264, de reconnaître son autorité, et qu'il était bien résolu à défendre à tout prix contre les entreprises du comte de Savoie. A ce moment, les places de Grasbourg, de Laupen, et probablement aussi celle de Gumminen, sur lesquelles son adversaire élevait des prétentions, étaient en son pouvoir, grave menace pour les communications de la ville de Berne avec Pierre II².

Pendant le séjour de Rodolphe à Fribourg, un moine cistercien se présenta un jour, demandant un sauf-conduit pour l'abbé d'Abondance, qui souhaitait parler au comte de Habsbourg et attendait à une demi-lieue de la ville. Rodolphe chargea un de ses chevaliers d'aller chercher l'abbé et de promettre au prudent prélat de l'amener devant le comte et de le reconduire ensuite en sécurité. L'abbé venait de la part du pape Clément V, auprès de qui Marguerite de Kibourg avait porté plainte contre Rodolphe de Habsbourg. Celui-ci se doutait-il de l'objet de cette mission? Toujours est-il qu'arrivé devant la porte de la ville, l'abbé se trouva en face du comte Geoffroi de Habsbourg, cousin de Rodolphe. Et lorsque Geoffroi eut appris pourquoi l'abbé était venu, il devint tout rouge de colère et se mit à tempêter en son

¹ Voir le récit de la chronique strasbourgeoise d'Ellenhard, *ibid.*, n° 591, et le commentaire qu'en donnent Wattenwyl, *loc. cit.*, p. 93, et les *Reg. habsburgica*, n° 387, 395.

² On admet généralement que Pierre de Savoie était entré en possession de Gumminen à la suite du diplôme de 1259 (ci-dessus, p. 266, n. 1). On n'en a pas la preuve. Non seulement Pierre II dirige, en 1266, deux expéditions contre Gumminen, mais dans une lettre écrite à maître Arnaud, en été 1264 (ci-dessus, p. 268), où sont énumérés les châteaux vaudois les plus exposés à une attaque, celui de Gumminen n'est pas nommé, ce qui semble indiquer qu'il n'appartenait pas encore à Pierre.

rude parler allemand. Alors, le chevalier qui servait d'escorte au prélat savoyard parut fort effrayé, et il engagea vivement son compagnon à rebrousser chemin, déclarant qu'il ne pouvait le conduire plus loin, par crainte de quelque attentat contre la sauvegarde promise. L'abbé dut céder et se borner à s'acquitter de son mandat en un colloque tenu près de la ville, et auquel assistaient des représentants et de nombreux amis du comte Rodolphe : au nom du pape, il somma Rodolphe de restituer dans les quinze jours à la comtesse Marguerite tous les biens qu'il lui avait ravis, et il le menaça de procéder judiciairement contre lui en cas de résistance¹.

Par sa marche sur Fribourg, Rodolphe de Habsbourg avait arrêté l'offensive de son adversaire. Faut-il croire que poussant jusqu'au lac Léman, en plein territoire savoyard, il vint mettre le siège devant Chillon? Plusieurs historiens l'ont admis, en utilisant ici le récit que font les chroniques de Savoie d'une victoire remportée par Pierre II sous les murs de Chillon². Notre intention n'est pas d'entreprendre l'examen critique de ce récit, qui a déjà été l'objet de nombreuses discussions, mais simplement d'indiquer pour quelles raisons nous ne croyons pas que le prétendu combat de Chillon ait eu lieu à cette époque³.

Dans les chroniques⁴, ce combat est le point de départ

¹ Rentré sur terre de Savoie, à Romont, l'abbé d'Abondance fit dresser un procès-verbal de son intervention, le 23 oct. 1265, *Fontes rer. bern.*, t. II, n° 588. Comp. ci-dessus, p. 293.

² L. Cibrario, *Storia della monarchia di Savoia*, t. II (Turin, 1841), p. 128-9; E. Secretan, *Note critique sur la date qu'on peut assigner au combat de Chillon...*, dans *Archiv für schweizerische Geschichte*, t. XIV, p. 3-23. Cette thèse a été admise, non sans de prudentes réserves, par Wattenwyl, *loc. cit.*, p. 97-100, et par Redlich, *ouvr. cité*, p. 106.

³ Dans le même sens : H. Carrard, *Le combat de Chillon a-t-il eu lieu et à quelle date ?*, dans *Mém. et doc. de la Suisse romande*, 2^e série, t. I^{er}, p. 239-302 (place le combat à la date 1203-1207); W. Hadorn., *loc. cit.*, p. 195 et suiv.

⁴ *Geste et croniques de la mayson de Savoye par Jehan Servion*, éd. Bollati, t. 1^{er} (Turin, 1879), p. 285-292. Les chroniques vaudoises, très postérieures, ne nous semblent pas avoir de valeur originale sur ce point.

de la conquête du Pays de Vaud : le comte Pierre met à profit le succès de ses armes pour s'emparer successivement de Moudon, de Romont, de Morat, et enfin, après un long siège, de la ville d'Yverdon. Or, en 1265, ces places appartenaient toutes à Pierre depuis un temps plus ou moins long ; la conquête du Pays de Vaud était achevée. Pour intercaler à cette date le récit des chroniqueurs, il a fallu supposer que l'arrivée de Rodolphe de Habsbourg à Fribourg avait été le signal de la défection d'un grand nombre de seigneurs romands, impatients de secouer le joug de Pierre II, et que cette défection avait entraîné pour le comte de Savoie, la perte des principales places fortes du pays. Il est certain que cette hypothèse pourrait seule justifier à nos yeux la marche audacieuse qui aurait amené Rodolphe, ou l'un de ses capitaines, jusqu'à Chillon. Mais l'hypothèse est gratuite. Elle n'est appuyée par aucun témoignage contemporain ; plusieurs même la contredisent formellement. En octobre 1265, au moment où Rodolphe occupe Fribourg, Pierre II n'a nullement l'attitude d'un vaincu ; bien loin d'avoir abandonné le pays de Vaud, il se trouve dans la vallée de la Broie. Le 9, au château de Lucens où il est l'hôte de l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay, il reçoit l'hommage d'Ebal, sire de Mont¹. Le 27, trois frères de la famille d'Estavayer et Pierre, major de Cugy, qui ont enlevé le château de Font, près d'Estavayer, à son légitime possesseur, Conon de Font, s'engagent à le conserver aussi longtemps que durera la guerre entre Pierre II et ses adversaires, et à ne tolérer dans la seigneurie qui en dépend aucune hostilité contre le comte de Savoie ou ses partisans². Cet acte nous a déjà fait connaître les belligérants de l'année 1265. A dire vrai, il nous révèle la défection du sire de Montagny et l'hostilité d'une partie de

¹ Wurstemberger, t. IV, n° 695 (date incomplète).

² *Fontes rer. bern.*, t. II., n° 589.

la famille de Font ; mais conclure de là à un soulèvement général de la noblesse vaudoise contre Pierre II n'est certes pas justifié ¹.

Ce même acte, enfin, nous apprend que l'engagement des Estavayer est valable jusqu'à la fin de la guerre *et tant qu'il y aura trêve entre les belligérants* ². Si l'on rapproche de ces derniers mots le rapport de l'abbé d'Abondance, du 23 octobre, où il est question d'un « parlement » tenu près de Fribourg, on peut regarder comme vraisemblable qu'à ce moment Pierre II et Rodolphe de Habsbourg avaient conclu une trêve et noué des négociations de paix.

On objectera peut-être que le combat de Chillon est postérieur à ces événements, qu'il a eu lieu à l'extrême fin de 1265 ou au début de 1266. Comment se fait-il alors que dans le compte du châtelain de Chillon et bailli de Chablais, qui s'étend du 2 février au 24 novembre 1266, il ne soit question ni du combat lui-même, ni de la campagne nécessairement assez longue qui aurait fait rentrer Pierre II en possession du pays de Vaud. Ce document montre en revanche que pendant l'hiver de 1265 et le printemps de 1266, le comte de Savoie fut très absorbé par les affaires du Valais. Les comptes du bailli de Vaud ne sont malheureusement pas conservés. Mais le plus ancien compte de la châtellenie d'Yverdon, qui commence au 7 juillet 1266, ne contient pas non plus la moindre mention d'un siège de cette ville. On y voit se poursuivre les travaux entrepris depuis plusieurs années au château par Pierre II ; au mois d'août, celui-ci passe deux jours à Yverdon, en compagnie de l'évêque de Lausanne et d'Amédée, sire de Montfaucon, dont les chroniques de Savoie font l'un des principaux révoltés.

¹ On remarquera combien sont faibles les preuves diplomatiques avancées par Secretan (*loc. cit.*, p. 18-21), de la défection des seigneurs romands mentionnés dans les chroniques.

² « Quamdiu etiam treuge super hujusmodi guerris erunt ».

Il résulte, pensons-nous, de ces divers témoignages que le combat de Chillon ne saurait être placé durant l'hiver 1265 à 1266. Tout semble indiquer, au contraire, que les hostilités entre Savoie et Habsbourg furent alors momentanément suspendues. La lutte resta donc indécise en 1265, chaque parti ayant réussi à conserver ses principales positions.

(*A suivre.*)

VICTOR VAN BERCHEM.

LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

et le gouvernement de la principauté de Neuchâtel.

1798-1799.

(Suite et fin.)

Quelles que fussent les dispositions — sincères ou non — manifestées par le représentant du Directoire exécutif, le gouvernement de Neuchâtel jugea à propos de dissiper toutes les craintes que les citoyens paisibles pouvaient éprouver à la pensée des dangers qui menaçaient la patrie. A la date du 30 janvier, parut une proclamation imprimée de la teneur suivante :

Nous, le gouverneur et lieutenant-général en cette souveraineté de Neuchâtel et Valengin.

Sur ce qui nous est revenu que de simples articles de gazettes étrangères et de propos tenus par des gens inconsiderés ou malintentionnés donnent de l'inquiétude à quelques individus et leur inspirent des craintes sur le sort futur de ce pays, Nous nous faisons un devoir de tranquilliser tous ceux qui auraient reçu ces fâcheuses impressions en les exhortant à considérer que leur bonheur et leur sûreté sont garantis par un Roi puissant, qui réunit à une bienveillance particulière pour ses fidèles sujets, un